



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

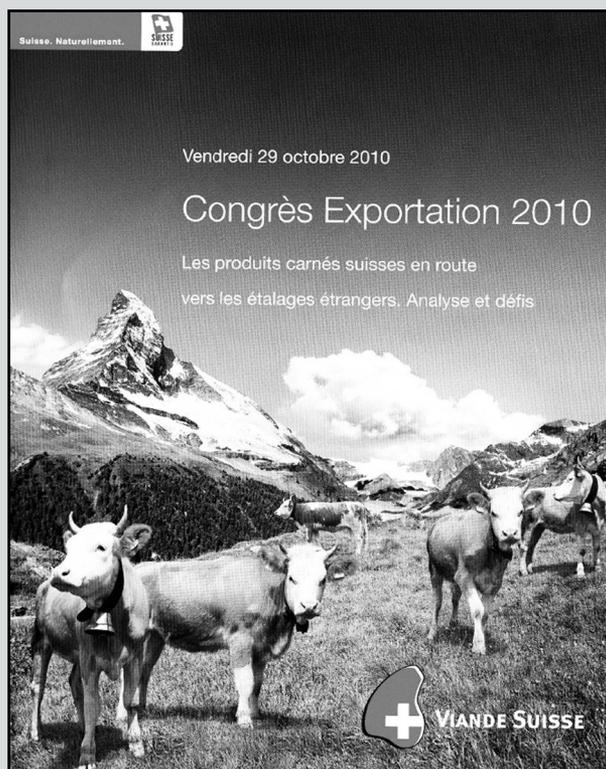
Marché de la viande

Mais où sont les engraisseurs ?

Proviande a organisé le 29 octobre dernier un congrès sur les potentiels d'exportation de produits carnés suisses à Berne. Le gratin du business carné et les tenants du libre-échange étaient bien entendu au rendez-vous. Porté par un Manfred Boetsch - démissionnaire en 2011 - en grande forme, ce petit monde attend l'ouverture des marchés pour espérer faire exploser les tiroirs-caisses. Tous ont demandé, entre autres, une amélioration du marketing et une simplification administrative pour importer de la viande et exporter leurs spécialités. En revanche, il ne s'est trouvé personne pour parler de prix rémunérateur payé aux producteurs ni de souveraineté alimentaire. Le Professeur allemand Michael Schmitz s'est même permis de critiquer ouvertement le mouvement EMB et le BDM en particulier pour ses actions qui remettent en question le libéralisme agricole de la nouvelle PAC européenne.

Sur un plan marketing, tout va être exploité au maximum pour exporter. Les prairies vertes, l'eau et l'air purs des montagnes, les exploitations familiales et traditionnelles de petite taille, la longue tradition culinaire, la qualité et le goût, l'élevage extensif, l'absence d'OGM dans l'affouragement et même les prescriptions sévères des lois sur la détention et la protection des animaux... mais aucune discussion sur la provenance de la viande qui pourrait être importée, transformée en Suisse puis réexportée. Personne pour remettre en question l'appellation «Viande des Grisons» faite à partir de bœuf Sud-américain.

L'industrie de la viande est donc en train de se positionner sur un marché ouvert, dans lequel elle pourrait importer, transformer et exporter des spécialités suisses faites à partir de viande suisse...et étrangère.



L'affiche du congrès organisé par Proviande montre bien le décalage entre l'image utilisée pour produire de la qualité et la politique de libéralisation qui va détruire tout ce qui est à la base même de la production de cette qualité

Plus grave encore, les paysans manquent à l'appel. Ils étaient quasi absents au congrès. Ils comptent sur leurs organisations pour les défendre. Or, aucune n'a parlé de prix équitable, de prix en lien avec une qualité et un marché, et encore moins de souveraineté alimentaire! Toutes n'ont que la baisse des coûts et le positionnement marketing du produit comme leitmotiv. C'est navrant!

Dans le secteur du lait, les producteurs ont enfin pris les commandes de la communication vers les consommateurs! Les journalistes suivent ce dossier et s'y intéressent. Les revendications sont claires.

Aux yeux des consommateurs, la parole des producteurs est devenue bien plus crédible et juste que n'importe quelle campagne marketing. Les enjeux du secteur laitier sont aujourd'hui connus de beaucoup. En Europe comme en Suisse, de gauche à droite de l'échiquier politique, toutes et tous savent qu'il y a «péril en la demeure». Chacun prend donc ses responsabilités en connaissance de cause. Personne ne pourra dire qu'il n'était «pas au courant» de la situation. Il est donc urgent que les engraisseurs emboîtent le pas et se fassent entendre! Et au vu de la situation des prix de la viande, il y aurait de quoi faire une révolte!



Politique agricole

Alimentation

Pages 2 et 7



Vie du syndicat

L'entretien

Pages 4 et 5



Dossier proximité

VD et GE

Page 3 et 6



Mobilisation

Accaparement

Pages 8

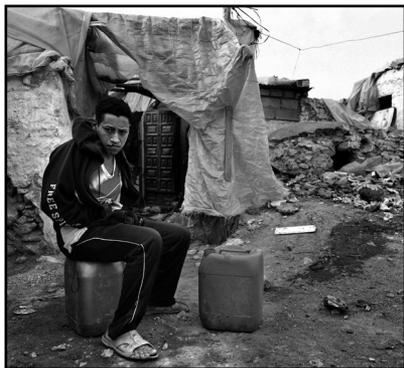
POLITIQUE AGRICOLE

Contre les importation de fruits et légumes issus de conditions de travail inadmissibles

Uniterre et une dizaine d'organisations agricoles et citoyennes réunies au sein de la «Plateforme pour une agriculture socialement durable» demandent au Parlement de légiférer sur les importations de fruits et légumes produits dans des conditions sociales et écologiques inacceptables

En juin dernier, le Conseil des États et la Commission de l'Économie et des Redevances du Conseil National (CER-N) ont décidé de pas donner suite aux cinq initiatives cantonales romandes (NE, JU, VD, GE, FR) demandant aux autorités de s'engager : 1) pour que les denrées importées en Suisse présentent une déclaration de durabilité de leur production, 2) pour que celles qui sont en contradiction flagrante avec cette déclaration soient interdites d'importation et 3) pour que des négociations avec l'OMC et l'UE sur l'instauration de conditions de travail justes soient mises en place.

La minorité en faveur des initiatives ont convaincu la CER-N de déposer une motion et un postulat au Conseil Fédéral. Le dossier revient donc sur le devant de la scène et va être traité prochainement au Conseil National.



Un travailleur agricole marocain de El Ejido. Photo Ch. Chammartin

Uniterre et une dizaine d'organisations agricoles et citoyennes réunies au sein de la «Plateforme pour une agriculture socialement durable» ont donné une conférence de presse le 12 octobre et écrit une lettre ouverte à l'ensemble des parlementaires afin de dénoncer

les conditions inhumaines qui règnent à l'intérieur des milliers d'hectares de serres plastiques du Sud de l'Espagne et de l'Italie. Des ouvriers agricoles immigrés, provenant majoritairement d'Afrique du Nord et subsaharienne mais aussi des pays d'Europe de l'Est, sont exploités, vivent dans l'insalubrité et sont victimes de racisme. Ils sont également exposés à des maladies liées aux pesticides, car les mesures de sécurité lors des traitements phytosanitaires ne sont pas respectées.

Ces travailleurs agricoles sont les victimes directes de nos politiques agricoles qui incitent à produire en dessous des coûts réels de production dans le but d'exporter aux prix du marché mondial.

Anne Gueye-Girardet

ALEA: plusieurs demandes d'arrêt des négociations sont en cours

L'arrivée sur le marché suisse de produits non conformes à notre législation depuis l'entrée en vigueur du Cassis de Dijon le 1^{er} juillet illustre bien ce qui nous attend si des accords de libre-échange agricole sont signés avec l'Union Européenne.

La qualité des denrées alimentaires autorisées d'importation va baisser, mais pas le prix! Le doute qui persistait devient déjà réalité avec l'avant-goût donné par le «Cassis-de-Pigeons»: on trouve à l'heure actuelle sur notre marché du sirop de fruits français contenant 10% de fruits, contre 30% exigés pour les sirops suisses, du cidre danois contenant 85% d'eau contre maximum 30% exigé en Suisse, une limonade italienne contenant de la taurine, substance réservée aux boissons caféinées en Suisse, du fromage râpé allemand contenant de l'amidon et du jambon autrichien avec un taux d'eau bien supérieur au taux suisse! Et la liste va s'allonger de façon exponentielle, plus de 40 demandes d'autorisation de commercialisation sont actuellement en traitement!

Des projections évoquent une baisse du revenu agricole de 50% en cas de conclusion de l'ALEA, avec très peu de bénéfices pour les consommateurs,

mais une baisse de qualité certaine. Qui ose donc encore défendre ces accords?

Il est grave que la fédération romande des consommateurs (FRC) se soit à ce point trompée en soutenant l'ALEA qui à ses yeux serait «utile et bénéfique aux consommateurs par l'élargissement de l'offre et une certaine baisse des prix». Quand l'élargissement de l'offre passe par des escroqueries, voire des denrées potentiellement dangereuses pour la santé comme la limonade à la taurine, on se demande bien où est le bénéfice?

Les premiers recours auprès du Tribunal Fédéral contre la commercialisation du fromage allemand, du jambon autrichien et du cidre danois cités ci-dessus ont été déposés par l'USP et l'Interprofession Fruit-Union Suisse en septembre.

En septembre toujours, le Parlement bernois a adopté par 72 voix contre 60 une mention déposée par le député Jakob

Etter demandant une interruption des négociations de l'accord de libre-échange agricole. Dans le canton de Vaud, le député Jacques Nicolet a déposé une initiative législative, acceptée ce mois d'octobre à 92 voix sur 150, afin de demander au Conseil d'État d'intervenir auprès des autorités fédérales. En décembre dernier et juin de cette année, le Conseiller National UDC Rudolf Joder a déposé deux interventions demandant au CF d'interrompre immédiatement les négociations. La CER-N doit les traiter ces jours.

Ces réactions sont nécessaires, mais il faut des alternatives que nos politiciens ne sont pas encore prêts à entendre. Pourtant, une politique agricole et alimentaire basée sur la souveraineté alimentaire, comme le propose Uniterre, est l'alternative qui permettra de garder le contrôle sur ce qui arrive dans les assiettes des citoyens.

Anne Gueye-Girardet

L'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments a en son sein une haute dirigeante du plus vaste lobby agro-alimentaire !

José Bové, vice président de la commission de l'agriculture du Parlement européen, a demandé la démission de Madame Banati le 6 octobre.

En juillet 2008, Madame Banati est devenue Présidente du Conseil d'Administration de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA). Pour y parvenir, elle a menti dans sa déclaration d'intérêt en ne se reconnaissant qu'un rôle mineur au sein de l'International Life Sciences Institute (ILSI). Elle est en fait Membre du Conseil des Directeurs de ce lobby agro-industriel. Dans la précipitation l'EFSA a modifié la déclaration d'intérêt de Mme Banati pour réparer cette curieuse omission. Cette pratique est scandaleuse !

José Bové avait alerté le Commissaire John Dalli le 14 juillet sur ce conflit d'intérêts qui empêche l'ESFA de remplir son rôle et de délivrer des opinions scientifiques impartiales. Deux mois et demi plus tard, la Commission européenne n'a toujours pas réagi.

«Au vu de la situation, l'Union européenne doit décréter un moratoire total sur les OGM et suspendre les autorisations qu'elle a données» a déclaré José Bové.

Comment est perçue notre ministre en charge de l'agriculture, Doris Leuthard?

Madame Doris Leuthard recueillait le plus d'avis favorables parmi les Conseillers fédéraux en fonction avant les récentes élections du Conseil Fédéral, nous révélait un sondage de l'Illustré du 14 septembre dernier.

85% d'avis favorables sur son action politique, dont 37% très favorables, et même plus de sympathie en Suisse romande (91%). Mais à la question «savez-vous à quoi s'occupe les différents conseillers fédéraux», Doris Leuthard arrive en dernière position avec seulement 34% des sondés qui connaissent le département dont elle a la charge et les décisions qu'elle a prises!

Comme quoi son sourire chronique est garant d'une forte popularité! Une relation de cause à effet qui n'a pas échappé à Frank Paillard, dans le courrier des lecteurs de l'Illustré du 29 septembre.

Le débat concernant l'agriculture et l'alimentation n'est pas encore entré dans tous les ménages...

DOSSIER PROXIMITÉ

Quel avenir pour les terres agricoles ?

Un référendum a été lancé contre le déclassement de 58 hectares de terres agricoles-faisant partie des surfaces d'assolement-dans la zone Cherpines-Charrottons de la plaine de l'Aire, dans le canton de Genève, qui prévoyait d'y construire 2500 logements, un complexe sportif et une zone industrielle.

Lors de l'impression de ce journal, l'issue du référendum était encore incertaine. Néanmoins, ce déclassement constitue un exemple pour une question dépassant ce cas concret. Il nous interroge sur l'avenir du développement urbain franco-valdo-genevois ainsi que sur l'aménagement du territoire au niveau national.



Le logo des référendaires de la plaine de l'Aire

Aujourd'hui, ce sont 1,3 mètres carrés par seconde, soit l'équivalent de 11 hectares par jour de terres cultivables

qui disparaissent en Suisse, ceci malgré la mise en œuvre du plan sectoriel des surfaces d'assolement. Cette évolution met en péril non seulement le maintien de nos ressources naturelles mais surtout notre sécurité d'approvisionnement à long terme (souveraineté alimentaire). Ces dix dernières années, l'équivalent de la surface du canton de Genève, c'est-à-dire près de 250 km² de terres agricoles ont été bétonnées. La question de la préservation des terres arables, des surfaces d'assolement est cruciale. La fuite aveugle en avant n'est pas une option.

En contribution aux 438'560 ha de terres cultivables exigés par la Confédération, le canton de Genève doit garantir un quota minimum de 8'400 ha de «surfaces d'assolement». Par surface d'assolement, on entend les meilleures terres cultivables qui doivent, dans l'objectif d'une exploitation durable du sol, être préservées. La Confédération a pour tâche d'exercer une haute surveillance sur la mise en œuvre du plan sectoriel. A Genève, cette surface est évaluée en

2008 à 8488 ha selon l'administration cantonale. Selon l'ordonnance fédérale, ces sols devraient avoir une profondeur d'au moins 50 cm. Il est douteux que dans l'exemple genevois cette exigence soit remplie. De même, il est douteux que des reclassements en zone agricole de zone villas ou de bois et forêts répondent aux exigences qualitatives. Les critères de classification sont contenus dans l'article 26 de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire et sont basés sur les conditions climatiques, les caractéristiques pédologiques et la configuration du terrain.

La prochaine révision du plan directeur cantonal devrait intégrer les propositions d'urbanisation du schéma d'agglomération franco-valdo-genevois, qui prévoit une emprise de 10% sur la zone agricole. Le quota de surfaces d'assolement ne sera alors plus respecté, ce qui nécessiterait l'ouverture de pourparlers avec la Confédération.

Derrière ce débat sur l'utilisation de la terre se cache aussi la spéculation financière sachant qu'à Genève par

exemple 60% des propriétaires de terres agricoles ne sont pas agriculteurs et aspirent à faire passer leurs terrains en zone constructible. Ceci d'autant plus que la taxation sur la plus-value réalisée est beaucoup trop faible pour dissuader les appétits des spéculateurs.

Au niveau politique la question sera intensément débattue ces prochaines années. L'initiative pour le paysage lancée par Pro Natura et d'autres associations demande un objectif constitutionnel clair pour freiner le mitage du territoire et le plafonnement des zones à bâtir pour les vingt prochaines années. Le Conseil fédéral a proposé un contre-projet indirect sous forme de révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire. Ces deux projets sont actuellement en consultation. L'initiative d'Uniterre pour la souveraineté alimentaire inscrit également l'objectif de la préservation des terres dans ses buts.

Rudi Berli

Pour en savoir plus:
<http://plainedelaire.ch/>

L'agriculture périurbaine: un laboratoire d'innovation pour l'agriculture et pour la ville?

Le 14 octobre Uniterre a participé à un congrès à l'université de Lausanne. Il réunissait des chercheurs, des urbanistes, des paysagistes, des agriculteurs, des services cantonaux de développement territorial et l'office fédéral de l'agriculture. L'objectif était d'identifier de façon commune les opportunités tant pour l'économie agricole que pour le projet urbain.

Les différents intervenants ont d'abord mis en évidence une entrée spatiale à cette thématique, qui a dominé dans les dernières décennies. Une entrée spatiale qui a séparé la zone à bâtir de la zone agricole derrière la muraille helvétique de l'aménagement du territoire. De chaque côté de la muraille, il n'y avait aucune interaction entre les acteurs. La «zone non bâtie» était considérée comme une réserve foncière par les urbanistes, la zone bâtie comme une menace par les agriculteurs. Le développement urbain a exacerbé l'utilisation conflictuelle du sol entre ces deux zones dans les régions périurbaines. L'article ci-dessus sur le référendum de la plaine de l'Aire à Genève le relève encore.

L'agriculture périurbaine est une agriculture de crise. Dans les pays du Sud, elle s'est développée avec les crises alimentaires et les croissances urbaines galopantes. Des filières spécialisées y sont nées, notamment dans le recyclage de déchets solides et liquides urbains, sources de revenus et d'alimentation facilement accessibles. En Suisse, l'agri-

culture périurbaine fait l'objet de peu de débat, mais se développe avec la crise agricole et environnementale actuelle.



Projections d'agriculture urbaine/périurbaine. source: Nelly Niwa, projet VEI

D'une entrée spatiale et sectorielle, on passe à une démarche transdisciplinaire, participative, où l'apprentissage mutuel est plus important que le résultat lui-même. Il se développe un peu partout des initiatives locales, communautaires

qui répondent pourtant à une vision globale des interdépendances entre ville, agriculture et alimentation. On assiste

à un net changement d'attitude, d'une part des citoyens ont une meilleure reconnaissance de l'agriculture, et d'autre part des agriculteurs, qui s'impliquent fortement dans les projets urbains et qui revendiquent des solutions.

L'agriculture périurbaine suisse et européenne, grâce à ses initiatives communautaires, est un laboratoire d'innovations, aussi bien pour l'agriculture que pour la ville. A contre-courant de l'agrandissement continu de la taille des exploitations, on assiste en France à des démarches pour définir la taille minimum pour une exploitation durable en zone périurbaine. En Suisse, l'agriculture contractuelle de proximité n'arrive pas à répondre à la demande actuelle. De nouvelles filières de proximité répondant à des critères de lien, de traçabilité, de prix et de mode de distribution se développent. En région milanaise, des contrats de collaboration à long terme sont signés entre la municipalité et les agriculteurs au sein de nouveaux réseaux de collaboration pour gérer la zone périurbaine en districts agricoles porteurs d'une identité agraire et culturelle.

Des démarches incluant plus de recyclage urbain et les aspects énergétiques pointent à peine et ont encore un bel avenir.

Anne Gueye-Girardet

VIE DU SYNDICAT

Entretien avec Roseline Baud, membre d'Uniterre et agricultrice à Apples

Les yeux pétillants de Roseline Baud traduisent son enthousiasme pour son métier et son ouverture d'esprit, son envie de partager ses idées à travers ses nombreux engagements. Une sérénité se lit aussi sur son visage en ce mois d'octobre qui marque la fin des dernières récoltes de betterave et des vendanges.

Roseline, présente-nous ton parcours et ton exploitation

Je suis revenue à l'agriculture après une formation d'employée de commerce et une quinzaine d'années vécues en ville. Je suis l'aînée d'une fratrie de 4 enfants, et c'était plutôt un de mes frères qui était prédestiné à reprendre l'exploitation familiale de 34 hectares sise au pied du Jura, à quelques encablures de l'agglomération Lausanne-Morges. Il a effectivement fait l'apprentissage d'agriculteur, mais s'est ensuite tourné vers un autre métier. J'ai toujours eu l'envie de revenir à la ferme et qu'elle reste dans la famille.



J'ai en moi cet amour viscéral du métier d'agriculteur/trice.

Au début de mon projet, ma famille a été vraiment surprise et me traitait de douce dingue... mais m'a toujours soutenue. En 2006, à 35 ans, j'ai fait l'apprentissage à l'école d'agriculture de Marcelin. Durant cette même période, mon père et moi avons créé une association pour l'exploitation. Je fais des grandes cultures, des betteraves sucrières, des pommes de terre, de l'herbage, un demi hectare de vignes, 20 ares de légumes et des petits fruits. J'ai également des génisses en pension, suite à une collaboration avec mon cousin. J'ai aussi des fleurs en libre-service. Les pommes de terre, le maraîchage ainsi que les fruits du verger et petits fruits sont écoulés exclusivement en vente contractuelle et vente directe. Je collabore de près avec deux exploitations de la région qui produisent également pour le panier des Jardins du Flon. J'avais essayé l'élevage de quelques moutons, que je n'ai pas poursuivi à cause de la charge de travail et la difficulté à gérer le bétail. Ils ont rejoint un élevage au village.

Comment s'est passé la reprise de l'exploitation familiale, en tant que femme?

Pendant mon apprentissage agricole, je me suis engagée pour la création des Jardins du Flon (encart page suivante), un projet d'agriculture contractuelle de proximité. Nous l'avons monté avec des consommateurs engagés de Lausanne et deux autres familles paysannes de la région. J'ai donc tout de suite orienté l'exploitation vers les circuits courts de proximité, à savoir la vente contractualisée et la vente directe à la ferme et dans divers marchés paysans. Ce n'était pas un changement brutal, car mon père avait déjà arrêté les vaches laitières depuis quelques années et pratiquait déjà la vente directe de pommes de terre. Mais il concevait plus la vente de sacs de 30 kg de pommes de terre que la vente au détail jusqu'aux recettes fournies au consommateur. Au final, c'est tout la famille qui a repris

de pommes de terre. J'ai également accueilli 4 jeunes stagiaires pendant deux mois.

Comment perçois-tu les possibilités de revenir à l'agriculture pour les jeunes?

Effectuer l'apprentissage agricole tardivement n'est pas facile car les cours sont destinés à de très jeunes adultes. Ces cours étaient en inadéquation avec mon parcours, mais il n'existe malheureusement pas de possibilité de condenser les cours, ni de formation alternative complète pour celles et ceux qui souhaitent retourner à l'agriculture, car c'est un métier qui ne s'improvise pas. Mais si la motivation est suffisante, c'est l'occasion de développer ses projets futurs.



Roseline Baud et quelques unes de ses génisses en pension chez elle: «il était important pour notre famille de maintenir du bétail sur l'exploitation»

de l'énergie avec la nouvelle direction donnée à l'exploitation, avec le sentiment rassurant que la transmission dans le patrimoine se poursuit. En tant que femme, la seule limite est physique, mais le travail n'est pas un sacrifice. Je conçois donc la possibilité d'avoir des enfants et de mener l'exploitation, tout est question d'organisation. D'autant que je bénéficie de beaucoup d'aide de ma famille lors des travaux intensifs ainsi que quelques retraitées et amies selon un principe d'échange de services. J'ai recours à de la main d'oeuvre extérieure que lors des vendanges et des récoltes

Quels sont tes projets?

J'essaie des petites nouveautés chaque année sans tout bouleverser car je ne veux pas seulement être dans le concept. Par exemple, je fais des essais de cultures pour avoir plus de variétés à proposer. Cette année, j'ai essayé l'artichaut et l'ail. Je me bats pour l'approvisionnement en certaines semences qui bénéficient de contrats d'exclusivité avec l'un ou l'autre de nos deux grands distributeurs, malgré la demande de nos consommateurs. J'ai également quelques contacts avec des restaurants pour les pommes

de terre. Je suis sensible au rythme des saisons et profite de la période d'hiver propice à la réflexion pour imaginer la saison suivante. En tant que membre du comité de l'association Marché Paysan, qui regroupe 80 producteurs faisant de la vente directe avec un panel complet de produits, nous organisons la prochaine fête à Aigle en juin 2011. Je serais bien tentée par le BIO, mais cela demande trop de travail supplémentaire pour l'instant. Avec les autres familles productrices des Jardins du Flon, nous appliquons cependant un strict minimum de produits, dans le respect de l'environnement.

Qu'est ce que t'a apporté la vente de proximité?

Des liens enrichissants avec les consommateurs, je n'en ai jamais été déçue. Je ne rate pas un mardi soir de distribution des paniers à Lausanne. Il y a un retour positif par les consommateurs sur la valeur de notre travail, sur notre contribution à leur donner la liberté de consommer suisse. Certains viennent par exemple la semaine suivante avec un de leur mets à nous faire goûter ou des idées de recette. Les consommateurs des paniers réapprennent des gestes anciens pour mettre en valeur leurs produits. J'ai l'impression de contribuer ainsi à la souveraineté alimentaire. C'est un choix d'avoir ce lien avec les consommateurs, car j'ai eu une demande d'achat en vrac pour toute ma production de pommes de terre, sans avoir le travail de tri et de conditionnement. C'est aussi un choix de proposer des variétés et une qualité qui ne se trouve pas dans le grand commerce, car on fait jusqu'à trois tris par variété de pommes de terre et une mise en valeur des produits jusqu'au bout car je propose de nombreuses recettes sur le site internet des Jardins du Flon pour les apprêter. Je suis également engagée dans la promotion de la vente directe de proximité, qui est difficile car elle ne bénéficie pas d'un label reconnu et de soutiens financiers. L'association romande Marché Paysan y joue un rôle important en offrant à ses membres une plateforme, une mise en réseau d'expériences et de produits (www.marchepaysan.ch).

Comment vois-tu l'agriculture en Suisse en 2030?

Nous sommes à un tournant, si on ne fait rien, on risque une dictature nour-

ENTRETIEN (SUITE)

ricière. Ne restera-t-il plus que deux fermes par village, une qui alimente l'industrie et une qui fait de la vente directe ? Est-ce qu'il y aura encore des jeunes qui auront envie de reprendre les exploitations ? Aura-t-on encore du plaisir à se nourrir avec des aliments ? Je suis une optimiste, donc je pense qu'il est possible d'aller vers la seule voie possible de développement durable de notre planète, la souveraineté alimentaire. C'est la voie du bon sens. Ce n'est pas seulement un choix des producteurs, mais aussi des consommateurs. L'avenir passera par des collaborations, entre les producteurs et entre producteurs et consommateurs.



Roseline Baud travaille en association avec son père

Quelle est ta vision de la production laitière en Suisse ?

Je partage la peine de ces producteurs qui font un énorme travail pour produire du lait de haute qualité en se levant tôt, en respectant leurs animaux et qui obtiennent un prix de basse qualité. Jusqu'à quand vont-ils tenir ? J'espère plus de visibilité de ce travail, une meilleure communication. Je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas plus de cohésion entre les producteurs de lait. C'est une honte de trouver dans nos étalages du beurre et du sucre aussi d'origine EU alors qu'il y a des surplus.

Tu es membre d'Uniterre depuis la reprise de ton exploitation en 2006, qu'est ce que le syndicat t'a apporté ?

Uniterre m'a beaucoup apporté dans la mise en réseau lors de la création des Jardins du Flon, c'était une immense stimulation. J'apprécie beaucoup l'engagement d'Uniterre, qui parle et se bat pour nous les producteurs et qui démocratise des sujets qui habituellement ne le sont pas, comme la politique agricole. J'apprécie aussi le réseau amical de partage et d'informations, aussi bien professionnel qu'humain.

Un regret ?

Non, sauf de ne pas avoir plus de temps dans une journée !

Propos recueillis par Anne Gueye-Girardet

Les Jardins du Flon

L'association Les Jardins du Flon s'est créée au printemps 2007, avec la 1ère livraison effectuée en juin 2007. 200 familles sont abonnées au panier hebdomadaire.

SES BUTS :

1) développer un projet d'agriculture contractuelle de proximité entre consommateurs, paysans et associations qui définisse ensemble les quantités, la diversité, le mode de production, les prix et les rythmes de livraison des produits ;

2) Informer sur la souveraineté alimentaire, promouvoir l'idée que l'agriculture est l'affaire de tous ;

3) Établir des liens approfondis entre consommateurs et les producteurs.

4) Pratiquement, permettre à ses membres de goûter aux produits agricoles issus de la région lausannoise, en respectant le rythme des saisons, et en payant des prix équitables.

Le contrat engage à la fois les consommateurs et les producteurs autour de produits définis à l'avance ensemble. Il permet aux producteurs, situés dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres de Lausanne, d'assurer l'écoulement de leurs produits une fois cultivés. Les familles Meldem et Baud d'Apples et Gay-Chauvet de Colombier-sur-Morges fournissent fruits et légumes frais, assortis de confitures, sirop, huile, jus de pommes en hiver. La Famille Viret de Gollion a rejoint l'association afin d'ajouter au panier de base un contrat pour le lait.

Les consommateurs adhérents des Jardins du Flon s'engagent à aller chercher leur panier ponctuellement le mardi entre 17h et 20h à la Maison du Peuple, lieu symbolique et siège de plusieurs grandes associations, syndicats et partis.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque adhérent aux Jardins du Flon devient membre, après paiement d'une cotisation de Fr. 20.- par an pour

une personne seule ou Fr. 30.- pour les familles, afin de couvrir les frais administratifs et d'organisation de la distribution des paniers. Puis un contrat de Fr.1'300.- par an ou Fr. 700.- donne droit à respectivement un grand ou petit panier, 33 fois par an. Les paniers sont constitués sur place par les consommateurs, qui s'inscrivent bénévolement pour aider à la mise en place des étalages. Les consommateurs bénéficient en outre de nombreuses propositions de recettes de spécialités du terroir fournies sur le site internet de l'association et des portes-ouvertes en juin sur les exploitations. Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire livrer à domicile par Vélocité.

PETITES PARTICULARITÉS DES JARDINS DU FLON :

Un marché de vente directe complémentaire aux paniers est proposé : des œufs, de la viande, des épices, fleurs, huile de colza et lin, miel, lentilles, sirop, jus de pomme... et régulièrement un boulanger, chocolatier, pêcheur ou apiculteur de la région est invité.

Sur place, il existe une caisse d'échange afin de mettre ce que l'on n'aime pas et de prendre, en contrepartie, ce que l'on aime. Il est possible d'acheter sur place une plus grande quantité de tel ou tel produit.

Pour ceux qui n'ont pas de contrat annuel, un seul panier peut être acheté, le petit panier coûte Fr. 22.- et le grand Fr. 40.- (parfois plus, parfois moins).

Il n'y a pas de demi-journées de travail imposé à la production

Pour en savoir plus :

<http://www.lesjardinsduflon.ch/>



RÉVOLTE PAYSANNE 2009, SUITE DES AFFAIRES PÉNALES...

En pleine révolte paysanne, les producteurs d'Uniterre décident de faire deux actions à l'encontre d'ELSA. La première concerne une action aux accès de l'usine d'Estavayez-le-lac et la deuxième est un «pique-nique» raclette sur la route cantonale devant la villa de Monsieur Alexander Briw.

Suite à ces deux actions, deux plaintes ont été déposées. La première concerne un producteur de lait dont le tracteur aurait été repéré sur le territoire de l'usine. La plainte est actuellement dirigée contre inconnu pour diffamation, contrainte et violation de domicile. La deuxième est adressée à un des secrétaires d'Uniterre. La procédure pénale est actuellement contre inconnu pour contrainte, éventuellement menace et diffamation.

Ces deux affaires viennent s'ajouter à celle de Pringy.

Lors de ces trois manifestations, la Police et les médias étaient présents. Ils ont salué à chaque fois la bonne tenue et la maîtrise des actions. Aucun débordement n'a été signalé.

Il n'en demeure pas moins que des plaintes sont déposées, sans doute pour essayer de dissuader les producteurs de se faire entendre. D'ailleurs, il semblerait que dans les clauses du contrat qu'ELSA fait avec ses producteurs, l'interdiction de participer à des manifestations ou actions concernant le secteur laitier soit mentionnée.

Si cette information s'avère vérifiée, la situation serait plus que préoccupante, mais corroborerait clairement avec ce que nous observons, à savoir un durcissement clair et avéré du droit à la liberté syndicale et à la liberté d'expression. Affaire à suivre...

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Pour les agriculteurs aussi... Quoi qu'il arrive...
www.mobi.ch

MEMBRES UNITERRE:

Profitez de cet espace publicitaire !
La première parution vous est offerte !

N'hésitez plus, contactez-nous!

AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

Le P2R roule pour vous...

Le 5 novembre, une nouvelle structure favorisant le circuit court entre consommateurs et producteurs a livré ses premiers paniers de légumes dans la région lausannoise. Le panier à deux roues a, comme son nom l'indique, la particularité d'utiliser le vélo pour acheminer les paniers dans les différents points de livraison en ville. Afin d'en savoir plus, Uniterre a rencontré Hansjoerg Haas, l'un des membres fondateurs, passionné par la mobilité douce et l'alimentation de proximité.

Le centre névralgique de la structure est une coopérative. Celle-ci regroupe à la fois les producteurs qui livrent leurs produits et les consommateurs qui les mangent. Chacun paie une part de 100 CHF, qui constitue le sésame pour pouvoir à la fois livrer ou consommer.

La coopérative passe des contrats avec les producteurs - tous bio - ainsi qu'avec les consommateurs. Actuellement, les premiers sont au nombre de six et les seconds représentent pour l'instant une cinquantaine de ménages. Ces chiffres pourraient augmenter à l'avenir si la demande se faisait sentir. Dans un premier temps, la coopérative livrera les paniers une fois par semaine, vraisemblablement le vendredi. Si le nombre de ménage augmentait, la coopérative prévoit de démultiplier les jours de livraison et d'augmenter le nombre de ses producteurs.

Dans les statuts, la coopérative prévoit du travail à la coopérative (une soirée de travail à la coopérative équivaut à une demi-journée aux champs).



Livraison à la force des mollets

Chaque jeudi, à l'aide d'une camionnette, les produits des six producteurs sont rassemblés à l'endroit où les paniers sont constitués. Pour l'instant, cet endroit n'est autre que la ferme de Gilles Cretegnny à Cery (voir Journal Uniterre de mai 2010). Les paniers sont constitués le jeudi soir pour être livrés le lendemain matin par le cycliste. Avec ce système, la coopérative fournit des produits de première fraîcheur. Dans le meilleur des cas, les produits sont récoltés le jeudi et peuvent être dégustés le vendredi déjà. C'est moins performant qu'un système comme les Jardins du Flon (frais du jour) mais bien mieux que dans la grande distribution.

Le Panier à deux roues ne travaille qu'avec un seul cycliste. Ce dernier achalande la totalité des onze points de livraison situés au plus proche des consommateurs, donc pour l'instant essentiellement en ville de Lausanne. A chaque voyage, le cycliste emporte avec lui seize paniers au maximum. Si la demande devait augmenter un partenariat avec l'entreprise Velocité est prévu.

Un panier en fonction de ce que les producteurs peuvent livrer

La coopérative est responsable de constituer les différents paniers. C'est elle qui coordonne les différents producteurs et les produits disponibles. Avec le temps, les producteurs devraient se spécialiser dans tels ou tels produits destinés à la coopérative. L'objectif n'étant pas de mettre en concurrence les producteurs pour un produit semblable.

Pour la première année, les prix payés aux producteurs sont basés sur les prix moyens pour l'agriculture biologique de l'association des Marchés paysans. Les coûts de production des producteurs sont également pris en compte.

Dès la deuxième année, une commission sur les prix va être formée au sein de la coopérative. Elle sera composée de deux consommateurs et de deux producteurs. Elle aura comme tâche de définir les prix d'achat des produits de manière plus ou moins définitive pour l'année en cours.

Pour son fonctionnement, la coopérative perçoit une marge de 40%. Le prix payé aux producteurs et la marge de la coopérative définissent donc le prix du panier vendu aux consommateurs.

Afin de satisfaire au mieux sa clientèle, la coopérative propose trois types de panier différents, livrés 45 fois par an. Le grand panier pour quatre personnes est à 1500 CHF. Celui pour deux personnes coûte 900 CHF et le dernier, le petit panier destiné à une personne seule est à 600 CHF par an.

Vision d'expansion, Fracp et indépendance

Les responsables du projet sont persuadés que l'utilisation du vélo a

de l'avenir. Ils pensent que le système répond clairement à une demande des citoyens, à savoir une alimentation dont l'emprunte écologique est minimale. Ce projet allie différents axes reconnus pour être en bonne santé, à savoir une alimentation fraîche, de proximité, diversifiée, riche en légumes, équitable et un minimum d'activité physique.

Si les résultats du Panier à deux roues sont au rendez-vous, une éventuelle adhésion à la Fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité est envisagée. Cela permettrait une diffusion du concept et du savoir faire acquis. Le développement d'autres structures similaires pourrait être ainsi favorisé dans d'autres régions de Suisse.

Concernant le choix de la production biologique locale, la coopérative souhaite surtout encourager les producteurs à se sortir des filières intensives, trop dépendantes du pétrole et de l'agrobusiness en général. Elle souhaite que les paysans puissent se distancier des grandes filières et retrouvent leur indépendance de production et de commercialisation. La coopérative crée et offre de nouveaux débouchés, de nouveaux marchés. Aux producteurs de les saisir... pour que tout roule un peu mieux!

Nicolas Bezençon

Pour en savoir plus, www.p2r.ch



La Fédération romande d'agriculture contractuelle travaille...

Comme Uniterre, elle s'est positionnée favorablement au référendum lancé par les Jardins des Charrotons à Genève. Les structures d'ACP à Genève ont participé activement à la récolte de signatures. Ce débat sur la question des terres agricoles à Genève révèle au grand jour des problématiques similaires dans toute la Romandie. Plusieurs producteurs nous ont contacté à Uniterre, pour nous faire part de déclassement de bonnes terres agricoles dans leur commune. La commission « Accès à la terre » va suivre ce dossier.

La FRACP souhaite également approfondir la problématique des semences et surtout l'accès et la distribution des semences et autres plantons entre exploitations. Elle souhaite également améliorer les contacts directs avec des multiplicateurs et autres semenciers locaux.

A Genève, la municipalité de la Ville est très favorable à soutenir le développement des structures d'agriculture contractuelle de proximité. Des discussions sont en cours pour développer le concept et optimiser la distribution.

Le film « Au cœur de la proximité » maintenant disponible en allemand au prix préférentiel de 25 Frs. Vous pouvez le commander à Uniterre.

Pour 2011, la Fédération souhaite sensibiliser les étudiants des écoles d'agriculture à ce système de commercialisation. Des contacts avec les écoles seront prix prochainement.

Le nombre de nouvelles structures d'ACP augmente toujours. Plusieurs ont fait leur demande d'adhésion à la Fédération. Cette dernière est en train de les auditionner pour savoir si elles répondent à la charte ACP.

Uniterre a été approché par les amis de Caux (l'hôtel sur les hauts de Montreux) pour développer un projet contractuel entre l'Hôtel et des producteurs de la région. Si ce projet vous intéresse, contacter le secrétariat d'Uniterre.

Metrabol
Bolus après-vêlage
Nettoyage et tonus

Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Ovulitral
Le geste FERTILITÉ
LGC SA
1627 Vaulruz
www.altagenetics.ch 026 913 79 84

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

„Macht Handel satt?“

Welternährungstag 2010 an der Fachhochschule Nordwestschweiz

An der Fachhochschule Nordwestschweiz fand eine Tagung zum Welternährungstag statt. Zu den Referenten gehörte auch Prof. Dr. Mathias Binswanger. Sein Vortrag war für mich ein Lichtblick an der Tagung, denn Herr Binswanger konnte mit Fakten, Daten und Schlüssen klar und deutlich offen legen, dass der Agrarfreihandel für die bäuerliche Landwirtschaft nichts Gutes bedeutet, im Gegenteil, dass jeglicher Agrarfreihandel den Niedergang der bäuerlichen Landwirtschaft stark beschleunigt und zwar überall auf der Welt.



Prof. Dr. Mathias Binswanger

Herr Binswangers Vortrag trug den Titel: Welchen Markt brauchen Bauer und Bäuerin? Hier Thesen (kursiv) des Referenten und Fragen sowie Schlussfolgerungen von mir:

Freihandel und Landwirtschaft:

Nur mit massiven Subventionen und Grenzschutz lässt sich die Landwirtschaft in Industrieländern aufrechterhalten. Das gilt in noch viel stärkerem Ausmass für Länder mit einem hohen Anteil von kleinflächigen Bergbauernbetrieben wie der Schweiz. Fällt der Grenzschutz, müssten die Subventionen massiv verstärkt werden, wenn Landwirtschaft aufrechterhalten werden soll.

Daraus ergibt sich die Frage, ob die Schweiz ihre Landwirtschaft weiterhin und mit erhöhten Direktzahlungen unterstützen und aufrechterhalten will. Es sind keine rein wirtschaftlichen Gründe, die Herr Binswanger aufführt, sondern: Versorgungssicherheit, Ernährungssouveränität, Gesunde Ernährung, Erhaltung der Kulturlandschaft, und Ökologie. Dies sind Aspekte, welche für eine bäuerliche Landwirtschaft sprechen, die von Ökonomen in der Regel vernachlässigt werden.

Freihandel führt nicht unbedingt zu Wohlstandsgewinnen. Bei Agrarprodukten überwiegen die Nachteile des Freihandels, sowohl in den meisten Industrieländern, als auch in den ärmsten Ländern. Gewinner sind die Lebensmittelverarbeiter der zweiten Stufe (Schokolade, Teigwaren), der Agribusiness und die Nahrungs-

mittelmultis (Nestlé), die Detail- und Grosshändler. Verlierer sind die Bauern und Bäuerinnen, Lebensmittelverarbeiter der ersten Stufe (Molkereien, Mühlen), und letztendlich auch KonsumentInnen.

Die Grenzen des Wachstums sind erreicht:

Probleme entstehen, wenn wir die Landwirtschaft mit den gleichen Ellen messen, wie die restliche Wirtschaft und wenn wir mit anderen Ländern in direkte Konkurrenz ohne Grenzschutz treten müssen. Die restliche Wirtschaft (Hauptproduktionsfaktor Kapital) zählt auf Wachstum, denn ohne Wachstum kein Gewinn, heisst es. Der Boden dagegen kann nicht wachsen und ist ein Gut, das täglich abnimmt.

Die Wachstumsmöglichkeiten der Landwirtschaft sind in der Schweiz sehr beschränkt, resp. quasi ausgeschöpft. Heute haben wir etwas weniger als 60'000 Betriebe mit im Schnitt 17 ha landwirtschaftlicher Nutzfläche. Im Falle eines Freihandelsszenarios wurde in den Raum gestellt, dass etwa 30'000 „überlebensfähige“ (?) Betriebe übrig bleiben würden. Diese hätten dann im Schnitt 34 ha, aber nur, wenn ab jetzt das Kulturland nicht weiterhin durch Überbauung und Verbuschung abnimmt. Die Konsequenzen einer Entvölkerung der ländlichen Gegenden wären dramatisch, denn schon heute kämpfen wir mit dem Erhalt von Schulen, Poststellen, öffentlicher Anschluss und Einkaufsmöglichkeiten.

Schauen wir über die Grenze, so wissen wir, dass Deutschland den Schnitt von 40ha schon im Jahr 2003 erreicht hatte und schon heute der Schnitt in den neuen Bundesländern bei 190 ha liegt.

Die Schweizer Landwirtschaft hat die weltweit grösste Traktorendichte. Daraus lässt sich ableiten, dass unsere Mechanisierung schon weit fortgeschritten ist.

Ob ein Betrieb ein Potenzial hat zum Wachsen oder nicht, muss jeder Betriebsleiter und jede Betriebsleiterin selbst entscheiden. Wenn wir aber bedenken, dass wir jedem Liter Milch noch einiges an Direktzahlungen hinterher werfen, dann kommen wir schnell zum Schluss, dass je Grösser der Betrieb und damit zum Beispiel die Milchmenge, umso grösser wird auch die Summe sein, die wir mit Direktzahlungen draufzahlen.

Wir müssen nach Lösungen suchen, die in der Umkehrung dessen liegen, was uns der Bauernverband dauernd weiss machen will (wachsen oder weichen). Schliessen wir in unsere Überlegungen ökologische Anliegen mit ein und gehen wir davon aus, dass die Ölreserven in 30 Jahren aufgebraucht sind, dann müssen wir uns von der Wachstumsstrategie verabschieden. Wie gehen wir damit um, dass die Grenzen des Wachstums erreicht



sind? Ist es nicht vielleicht so, dass wir mit weniger, am Schluss mehr haben?

Lebensmittelkonsum und wie wir ihn wahrnehmen

Herr Binswanger veranschaulichte seine Thesen zu der Entwicklung des Agrarsektors in der Schweiz mit vielen Beispielen. Darunter auch Aufstellungen dazu, wie wenig die KonsumentInnen schlussendlich für Nahrungsmittel ausgeben und wie unterschiedlich eine Preiserhöhung wahrgenommen wird. Was schmerzt mehr? Wenn das Joghurt um 10 Rappen teurer wird, oder eine Ferienreise schlussendlich doch 500 Fr. mehr kostet? Börsenverluste werden hingenommen, und im Gegenzug kann man sich über eine Parkgebührenerhöhung sehr aufregen. Offensichtlich ist es auch so, dass dort, wo wir bar bezahlen, der Preis viel genauer wahrgenommen und mehr gewichtet wird, als zum Beispiel dort, wo die Abrechnung im Nachhinein kommt. Bei den Einkäufen im Lebensmittelsektor wird immer noch meistens bar bezahlt.

Wie wohlstandsabhängig der Lebensmittelkonsum ist, zeigt ein Blick auf die Einkommensverteilung der BFS-Statistik: Haushalte mit monatlichen Einkommen über 12500 Franken geben 4,9 Prozent davon für Nahrungsmittel und alkoholfreie Getränke aus. Bei Haushalten mit Verdiensten unter 4600 Franken macht der Anteil dagegen 13,1 Prozent aus.

Zur Kenntnis müssen wir auch nehmen, dass von einem Franken, der für Nahrung ausgegeben wird $\frac{3}{4}$ davon bei Verarbeitung und Handel abgeschöpft werden und höchstens $\frac{1}{4}$ des Frankens der Landwirtschaft verbleibt.

Da wir BäuerInnen in der Schweiz ganz wenigen Verarbeitern und nur 2 grossen Abnehmern, nämlich Coop und Migros (und wenigen anderen Detaillisten) gegenüberstehen, werden wir aus dieser Abhängigkeits-Falle auch nur schwer wieder herausfinden. Ein möglicher Ausweg ist, dass vielen BäuerInnen wieder viele AbnehmerInnen gegenüberstehen, gemeint ist die Vermarktung der landwirtschaftlichen Produkte wieder direkt an die KonsumentInnen.

Mein 1. Fazit aus der Tagung; Welthandel macht Hunger!

Denn Welthandel funktioniert nach dem Prinzip, dass die Nahrung immer dorthin fliesst, wo das Geld sitzt, und da

Hungernde und Arme, keine Geldmittel besitzen, werden wir das Problem des Hungers auch nie mit Welthandel lösen können. Im Gegenteil, der so genannte Freihandel mit landwirtschaftlichen Produkten verschärft das Problem, weil Geschäfte mit Nahrungsmitteln gemacht werden, anstatt dass in erster Linie jeweils die Menschen mit genügend Nahrung versorgt werden.

2. Fazit:

Der Erhalt der heutigen bäuerlichen Landwirtschaft in der Schweiz lässt sich mit rein ökonomischen Gründen nicht verteidigen. Hauptsächlich, weil kurzfristig gedacht und gehandelt wird. Langfristig dagegen gibt es sehr wohl auch viele gute ökonomische Argumente. Grundsätzlich ist es wichtig, dass wir uns nicht darauf einlassen, die Welt mit den Scheuklappen von Wissenschaftlern zu betrachten. Sie sehen häufig nur ihr Forschungsgebiet, zum Beispiel die Ökonomie, und lassen andere Themen und Einflüsse, wie die Ökologie, Klimaveränderungen, Ressourcenverknappung, völlig ausser Acht. Die Tagung hat uns sehr viele Statistiken geliefert, aber praktisch keine Lösungsansätze. Lösungsansätze müssen ganzheitlich gedacht sein und jeweils die Situation unserer KollegInnen und LandarbeiterInnen in anderen Regionen mit einbeziehen. Diese Ideen müssen wir wohl selber finden und umsetzen. Die Volksinitiative zur Ernährungssouveränität ist eine Möglichkeit dazu, denn sie bietet die Chance Solidarität zu leben und umzusetzen, indem wir uns gemeinsam für einen gerechteren und lokal angepassten Handel einsetzen.

3. Fazit:

Freihandel führt nicht zu befreiten Bauern

sondern zur Befreiung der Schweiz von ihren Bauern. (Prof. Dr. M. Binswanger)

Ulrike Minkner

Alle Präsentationen der ReferentInnen sind abrufbar unter: <http://www.fhnw.ch/technik/ign/welternahrung/die-referate>

www.mathias-binswanger.ch/index.php/buecher

MOBILISATIONS

Contre l'accaparement des terres

Le 9 novembre a lieu à Genève une conférence Global Aginvest, réunissant entre autres 25 managers qui gèrent plus de 10 millions d'hectares dans le monde (selon leur brochure publicitaire). Uniterre et 18 autres organisations organisent une mobilisation pour dénoncer les conséquences. Venez nombreux manifester!

Cette conférence a l'objectif de promouvoir les investissements dans le marché juteux de la terre et des matières premières agricoles. Il s'agit d'une véritable privatisation néo-coloniale de la terre qui est le corollaire de la libéralisation des marchés agricoles orchestrée par l'OMC. Elle entraîne la destruction de l'agriculture paysanne dans le Nord comme dans le Sud.

Ceci alors que nous savons tous que la terre est essentielle à la subsistance, à la sécurité alimentaire et à l'identité de millions de personnes dans les pays en développement dépendant directement à l'agriculture. Comme l'a souligné le Rapport mondial sur l'agriculture¹, le modèle agricole industriel et la libéralisation agricole, promus par ces accapareurs, sont à l'origine des problèmes de faim, de pauvreté et de dégradation des écosystèmes agricoles. La Banque Mondiale estime que les surfaces agricoles négociées, louées ou vendues depuis 2006 en Afrique, en Amérique latine et en Asie s'élèvent à quelque 50 millions d'hectares. Cela correspond à la moitié de l'ensemble des terres arables en

Chine ou encore à la surface combinée des terres arables existantes en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie. Ce phénomène s'accélère : rien qu'en 2009, 49 millions d'hectares, soit 50 fois la surface agricole de la Suisse ont été vendus ou loués. Avec la crise financière et hypothécaire, l'exploitation des terres a attiré les fonds spéculatifs ainsi que des banques à la recherche de nouvelles possibilités de placement sûrs avec un bon potentiel de rendement. Les fabricants de machines agricoles ainsi que de nombreuses entreprises semencières et chimiques escomptent aussi des revenus plus élevés grâce à la culture industrielle sans paysans sur d'énormes surfaces agricoles. L'industrie des agrocarburants d'Europe a déjà acquis, ou sollicité, presque 4 millions d'hectares de terres en Afrique.

En ayant recours à l'accaparement des terres, les Etats ou les investisseurs bafouent directement le droit à l'alimentation, le droit à la souveraineté alimentaire et les droits humains des populations touchées.

En Suisse, ce sont surtout des banques

et des fonds de placement qui sont impliqués dans ces projets d'accaparement des terres. Ainsi, le Crédit Suisse et l'UBS ont participé en 2009 à l'émission des actions pour le compte de Golden Agri-Resources, le plus grand producteur d'huile de palme du monde coté en Bourse. La Suisse abrite un grand nombre de fonds qui ciblent leurs investissements sur l'agriculture et en partie sur l'achat de terres. Sarasin et Pictet, deux grandes banques privées, proposent des fonds centrés sur l'agriculture. Plusieurs fonds suisses, classiques ou spéculatifs, investissent dans l'agriculture, dont par exemple GlobalAgricap à Zurich, GAIA World Agri Fund à Genève. Addax Bionergy, basée à Genève, a le droit de louer 15'000 hectares en Sierra Leone, où plus de la moitié de la population souffre de sous-alimentation.

Nos Propositions

Une coordination s'est constituée à Genève pour répondre à cette réunion et dénoncer les pratiques d'accaparement des terres agricoles. Empêcher la tenue

future de conférences de ce type dans notre ville ou partout dans le monde et informer sur la mondialisation de l'agri-industrie destructive, tels sont nos objectifs principaux. Mais nous revendiquons aussi :

1. Stop à l'accaparement des terres, pour des réformes agraires qui permettent l'accès à la terre au plus grand nombre. Reconnaissance des droits ancestraux des communautés et petits paysans à la terre qu'ils travaillent, même s'ils n'ont pas de titres de propriété.

2. Halte à la spéculation sur les matières premières alimentaires, pour une réglementation efficace et au service de la population et non des multinationales

3. Priorité à l'alimentation, la production d'énergie (agrocarburants) doit être un objectif subsidiaire et assujéti à des critères d'efficacité énergétique, de durabilité sociale et environnementale.

4. Priorité à l'agriculture paysanne familiale et durable, seule à même de relever le défi alimentaire. La reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire définissant un nouveau cadre des marchés agro-alimentaires.

¹ rapport téléchargeable sur www.agassessment.org

Rudi Berli



Pas d'accapareurs de terres, ni à Genève, ni ailleurs !

Protestons ensemble contre le *Global AgInvesting Europe 2010*, réunion mondiale des accapareurs de terres agricoles, les 9 et 10 novembre 2010 à Genève

Rendez-vous

le jeudi 4 novembre 2010

- Conférence publique à 20h
- salle de réunion d'Unia
- (ch. Surinam 5, arrêt de bus «Charmilles»)

et le mardi 9 novembre 2010

- devant l'Hôtel Intercontinental
- Action paysanne symbolique à 11h30
- Rassemblement et prises de parole dès 12h
- Cortège à 13h

Uniterre, FIAN, l'autre syndicat, Assoc. 25 avril, ATTAC-Suisse, Cadtm, Cetim, Coopératives Longo Maï, Coordination Climat et Justice Sociale, Cotmec, Greenpeace-GE, Pain pour le Prochain, Plateforme pour une agriculture socialement durable, SIT, solidaritéS, Stop OGM, UITA, Unia, United Black Sheep

AGENDA

Uniterre

- 5 novembre: comité directeur d'Uniterre à Fribourg
- 23 novembre: l'OFAG se présente
- 30 novembre: assemblée des délégués de EMB, Bruxelles

Conférences-débats

- samedi 6 novembre, de 9h à 12h: marché de produits du terroir, au battoir de Palézieux-Village. Par l'association «Les terroirs de Haute-Broye»
- 27 novembre dès 9h: Uniterre participe au colloque «Ralentir la Ville» organisé par le ROC. Théâtre de Vidy

État au 28 octobre. Mise à jour et plus d'infos sur www.uniterre.ch/Actualites/agenda.html